Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 27 (1990)

Heft: 990

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Courant alternatif

Le refrain est devenu lassant à force d'être répété chaque année à l'assemblée générale d'Energie Ouest-Suisse: 1. La consommation d'énergie augmente; 2. On nous empêche de construire les installations nécessaires pour assurer un approvisionnement sûr; 3. Nous achetons de plus en plus à l'étranger. Tout cela pour en arriver à communiquer la peur de la panne — et si les Français coupaient le courant? — et préconiser le renforcement de l'autarcie électrique romande.

Cette notion d'autarcie régionale est stupide en soi. Tout d'abord parce que la Suisse a un solde exportateur équivalant au sixième de sa production. En fait, nous exportons du courant hydraulique cher aux heures de pointe et nous importons du courant nucléaire bon marché aux heures de faible consommation. D'où d'importants bénéfices (509 millions de francs en 1988), ou une sorte de subventionnement de l'électricité suisse par EDF, grâce à nos importantes capacités utilisables à la demande.

Bien que réalisée, l'autarcie romande n'a guère de sens dans le contexte énergétique actuel. Car si elle est exportatrice nette d'électricité, la Suisse importe en effet près de 85% de toute l'énergie qu'elle consomme... Et pour diminuer cette dépendance vis-à-vis de l'étranger de 10%, il faudrait doubler la quantité d'électricité d'origine hydraulique, seul agent énergétique indigène d'une certaine importance. Le nucléaire n'entre ici évidemment pas en ligne de compte, puisque ce combustible est importé. Exit donc l'autarcie électrique romande.

La promotion d'une production très décentralisée serait par contre intéressante: utilisation des ressources de la biomasse, pompes à chaleur, couplage chaleur-force, etc. Une augmentation importante de la quantité d'électricité produite près du lieu de sa consommation diminuerait sensiblement les transferts à haute tension et sur de grandes distances, donc le nombre et la puissance des lignes nécessaires. Mais le problème c'est que, pour assurer la rentabilité de ces systèmes, il faudrait que les compagnies

d'électricité rachètent le courant produit en surplus à un tarif correspondant au moins au prix de revient (environ 16 centimes pour le couplage chaleur-force). Or les compagnies actionnaires d'EOS, qui sont d'accord de vendre l'électricité de la Grande-Dixence au prix fort à l'étranger, ne rachètent qu'à 8,5 centimes pendant la journée (5 centimes la nuit) le courant indigène produit en petite quantité.

Cette situation est fâcheuse. Car contrairement à ce que pense EOS, il n'y a pas que l'augmentation de la production en Suisse ou celle des achats à l'étranger qui soient à même de continuer à satisfaire à la demande. Il y a aussi l'action sur cette dernière. Les experts auteurs des scénarios énergétiques publiés en 1988 estiment à 53% les économies électriques possibles à long terme. La réalisation d'un programme sérieux d'économies contri-

l'étranger mieux que la construction de nouvelles centrales. Or justement, EOS a prévu d'investir 1,85 milliard de francs d'ici à 1997 pour augmenter ses possibilités de production, ses achats à l'étranger et la capacité de

buerait à valoriser le patrimoine des

sociétés électriques indigènes et ré-

duirait notre dépendance à l'égard de

son réseau de transport.

S'est-on seulement demandé, à EOS, si on n'arrivait pas au même résultat, à savoir la satisfaction des besoins des consommateurs, en investissant tout ou partie de cette somme dans des mesures d'économie? Et il n'est pas indispensable, pour cela, de changer du jour au lendemain tous les frigos des ménages suisses. Il suffit de se concentrer sur les gros consommateurs — ils sont 120 à Genève à utiliser le quart et 1300 la moitié de l'électricité consommée dans ce canton — qui peuvent tous prendre des mesures relativement simples et rentables à terme; pour certains, une incitation financière, sous forme de tarifs différenciés ou d'aide à l'investissement, serait la bienvenue. Le 1,85 milliard d'EOS trouverait certainement matière à placement rentable.

Vingt-septième année 5 avril 1990

Hebdomadaire romand I.A. 1000 Lausanne 1

 \mathbf{PI}